

Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze





VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

AVEC L'ÉQUIPE

> REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou sur info@pnbm.be.

CHEZ VOUS

> REJOIGNEZ LE RÉSEAU « LES APIS JARDINS »

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez www.pnbm.be/les-apis-jardins.

SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

> REJOIGNEZ LE GAN (Groupe Action Nature)

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestion ou à des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le territoire du Parc naturel (www.pnbm.be/groupe-action-nature).

FINANCIÈREMENT

> DEVENEZ MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou de fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : 10 €

Pensionné ou étudiant : 5 €

À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE : Frédéric Bertrand, Éric Boon, Stéphanie Buekenhoudt, Steven Calesse, Mélanie Cuvelier, Dominique Delatte, Hadrien Gullet, Sébastien Leunen, Camille Mathot, Maxime Papart, Lise-Marie Pigneur, Eddy Pirnay, Inès Van Den Broucke.

PHOTOGRAPHIES : Sébastien Flament, Yves Latinne, Georges Grosjean et l'équipe du Parc naturel.

GRAPHISME : Sandrine Pequet (Ha! Graph).

EDITEUR RESPONSABLE : M. Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.pnbm.be.

Le journal du Parc naturel est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme.



Edito

C'est parti pour une nouvelle saison printanière ! Et avec elle ses découvertes naturalistes et ses grands défis pour la biodiversité. Petit à petit, les paysages figés par le froid feront place à de belles étendues verdoyantes, feuillues et fleuries peuplées d'habitants en tous genres. De nombreuses espèces végétales et animales seront à nouveau observables pour notre plus grand plaisir. Il est temps à nouveau d'enfiler ses chaussures de marche et de repartir à la découverte des joyaux de la nature.

En ce début d'année, nos projets sont nombreux et réjouissants. Notamment celui qui nous accompagnera tout au long de l'année 2025 : le Défi Natura'Liste ! Cette grande action de recensement des espèces sur le territoire du Parc naturel connaîtra son point d'orgue lors de la Fête du Parc naturel & Cie qui s'associe cette année au Rendez-vous Champêtre le 28 juin prochain aux Jardins de Longpré à Wanze. Une occasion de se retrouver tous ensemble à ne pas manquer !

En attendant ce rendez-vous, voici ce que vous réserve ce nouveau numéro du Journal du Parc naturel.

Tout d'abord, nous vous parlerons de notre nouveau catalogue d'animations et du projet d'école du dehors. Ensuite, nous vous en dirons plus sur cette belle aventure qu'est le Défi Natura'Liste. Enfin, nous vous ferons découvrir une jolie balade du côté de Fumal avec son point de vue d'exception sur la vallée de la Meuse. Pour les P'tits Curieux, nous avons concocté une série d'activités ludiques sans oublier bien sûr l'actualité de nos partenaires et l'agenda de nos prochains événements.

Bonne lecture et à très vite pour de nouvelles aventures.

Frédéric Bertrand

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL

CINÉ-DÉBAT ENTRE CITOYENS ET AGRICULTEURS

Le 12 décembre dernier, en partenariat avec l'Espace Samare, nous avons eu l'occasion d'organiser un ciné-débat autour de la projection du film *Intensif, ces agriculteurs alliés de la terre*, réalisé par Baptiste Maryns et Maryse Williquet. Un film très humain et représentatif de la réalité du métier d'agriculteur tourné, notamment, auprès d'un agriculteur du territoire du Parc naturel et de sa fille.

Lors de ce ciné-débat, chacun a pu prendre conscience de la réalité de l'autre. Des questions





GÉRER LES LIMACES ET RONGEURS EN AGROÉCOLOGIE

Saviez-vous que parmi les nombreuses espèces de limaces que l'on trouve chez nous, seulement deux d'entre elles sont problématiques pour les cultures dans nos champs ?

Voilà une des nombreuses informations que l'expert Thierry Gain, coordinateur de l'APAD, association française qui promeut l'agroécologie, a pu apporter à nos agriculteurs rassemblés le 26 novembre dernier pour une journée entière consacrée au travail du sol.

Durant la matinée, Thierry Gain a partagé ses connaissances théoriques sur les limaces et les rongeurs : leurs aliments préférés, leurs cycles de vie, comment les repérer etc. L'après-midi s'est déroulée sur le terrain afin d'observer directement au champ différentes pratiques favorables mises en place : les couverts d'intercultures, les effets du non-travail de sol, et bien d'autres solutions encore.

Une journée riche en enseignements !

La Charte en bref

La Charte paysagère du Parc naturel a été adoptée en mai 2024. Ce document de plus de 800 pages décrit de manière détaillée le territoire, définit des enjeux paysagers et établit des recommandations ainsi qu'un programme d'actions. Pour rendre toute cette information plus accessible et faciliter sa prise en main, nous avons récemment publié une « Charte en bref » qui, en une trentaine de pages, résume la Charte paysagère.

La « Charte en bref », tout comme la version intégrale du texte de la Charte paysagère, est disponible sur le site web du Parc naturel (www.pnbm.be/paysages-et-amenagement-du-territoire) ou en version papier en vous rendant à l'accueil de la Maison du Parc naturel.



« Ligneux champêtres en Burdinale-Mehaigne », une belle réussite pour la commande groupée.

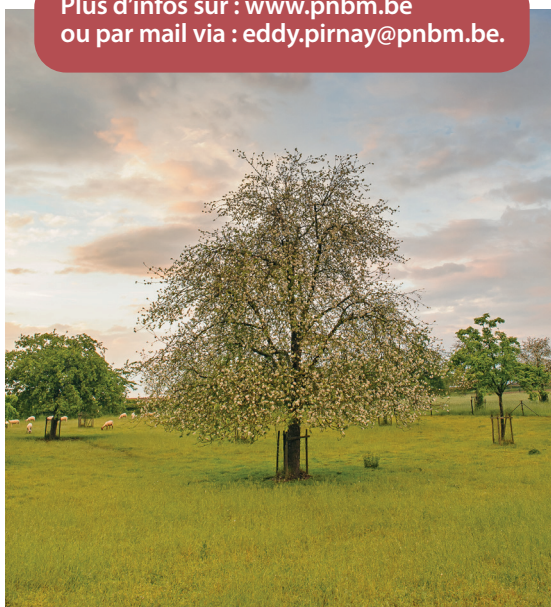
Au cours de l'automne-hiver 2024-2025, nous avons pu redynamiser notre action en faveur des ligneux champêtres. La commande groupée des arbres fruitiers et des plants forestiers a été un véritable succès.

Plus de 220 arbres fruitiers, dont pas moins de 105 hautes tiges, ainsi que 5150 plants forestiers et 230 perches de saules ont rejoint leurs futurs lieux de vie.

Tous ces arbres, une fois plantés, seront des maillons forts du réseau écologique essentiel pour la préservation de la biodiversité.

Si vous souhaitez participer à cette action en plantant des arbres chez vous, n'hésitez pas à nous contacter pour profiter de nos conseils ainsi que de notre commande groupée qui se clôturera le 15 octobre 2025.

Plus d'infos sur : www.pnbm.be
ou par mail via : eddy.pirnay@pnbm.be.



pleines de bon sens posées dans le respect de chacun ont amené des réponses venues du cœur qui témoignent d'un sacré chemin de vie.

Au vu du succès de cette première édition, et dans l'optique de **continuer à créer du lien entre les citoyens et les agriculteurs**, nous vous invitons d'ores et déjà à notre prochain ciné-débat. Celui-ci aura lieu le **jeudi 22 mai 2025** autour du film *Paysans du Ciel à la Terre*, réalisé par Hervé Payen.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site : www.pnbm.be/event/film-paysan





LES ANIMATIONS SCOLAIRES DU PARC NATUREL

Au fil des années, le Parc naturel a développé de nombreuses animations pour les écoles de son territoire. Laissez-nous vous parler des nouveautés de cette année.

UN LARGE CHOIX D'ANIMATIONS EN LIEN AVEC LA NATURE

UN CATALOGUE POUR LES ÉCOLES

Fin 2024, nous avons étoffé l'offre et regroupé toutes les animations proposées par le Parc naturel à destination des écoles au sein d'un catalogue. Bien que des activités à la carte soient toujours possibles, nous présentons dans ce catalogue une dizaine d'activités disponibles sur différentes thématiques. Celui-ci a été envoyé aux écoles du territoire et est disponible en ligne (voir QR Code ci-après).

UNE NOUVELLE THÉMATIQUE POUR LE PRINTEMPS

À la fin du printemps 2025, nous proposerons une activité spéciale sur la thématique des hirondelles afin de sensibiliser les enfants et enseignants aux menaces qui pèsent sur ces magnifiques oiseaux et à ce qui peut être mis en œuvre pour les protéger (respect des nids, pose de nichoirs, bacs à boue, etc.).

En complément ou en alternative à l'animation « physique » sur les hirondelles, une malle pédagogique inédite « itinérante » pourra être prêtée gratuitement aux classes qui le souhaitent (sur réservation). La malle présentera un vaste choix d'activités qui viennent se rattacher aux différents objectifs du programme scolaire. Des activités seront disponibles pour les différentes tranches d'âges, y compris en maternelle.

Les enseignants intéressés recevront également un dossier pédagogique pour accompagner et prolonger la thématique en classe.



En effet, les hirondelles permettent d'aborder de nombreux sujets comme la géographie (migration), les mathématiques (calculs de distances, de vitesse, etc.) ou l'étude du monde vivant (classification des animaux, régimes alimentaires, etc.). De plus, des balades guidées au départ des écoles seront proposées afin d'aller à la découverte des colonies d'hirondelles à proximité quand cela est possible.

L'ÉCOLE DU DEHORS

Autre grande nouveauté cette année, nous lançons un projet « École du dehors » à destination des classes de maternelle et primaire qui souhaitent tester une autre forme d'enseignement. Dans son optique d'éducation à l'environnement et de sensibilisation, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne souhaite offrir la possibilité aux écoles du territoire de mettre en place cette pratique éducative.

« Mais c'est quoi l'école du dehors ? »

L'école du dehors est un ensemble diversifié de pratiques éducatives et pédagogiques.

Découvrir les apprentissages en extérieur aide les enfants à développer leur autonomie, leur intelligence émotionnelle et leur coopération. Cela les amène à s'intéresser à la nature, et c'est en la connaissant qu'on développe l'envie de la protéger. L'école du dehors permet aux enseignants d'appuyer la matière vue en classe ou de la développer. Apprendre en immersion dans la nature se prête notamment bien à l'approche de l'étude du paysage, des grandeurs et du cycle de l'eau. C'est aussi un cadre parfait pour travailler sur des notions de base tant en français qu'en mathématiques, en touchant et stimulant les différents types d'intelligences des enfants.

L'école du dehors est une manière d'apprendre par la nature. Les enfants et les enseignants se rendent tous ensemble dans un site proche de l'école, le plus régulièrement possible et en toutes saisons (même s'il pleut ou s'il fait froid). Faire l'école dehors permet d'être en lien avec le monde réel, de vivre les apprentissages, d'être en mouvement et de solliciter tout l'être. Enfin, la fréquentation régulière de la nature offre des impacts bénéfiques sur la santé et le développement des enfants.



UN ACCOMPAGNEMENT DU PARC NATUREL POUR DES ENSEIGNANTS EN CONFIANCE

Depuis le début de l'année 2025, nous proposons des sorties d'un demi-jour ou d'une journée complète, au départ de l'école pour les classes de maternelle et primaire. Les enfants explorent de cette manière des lieux proches de leur école et de leur lieu de vie. Ils découvrent aussi les spécificités et les richesses du territoire Burdinale-Mehaigne.

Notre but est de fournir aux enseignants les bases et l'accompagnement nécessaires pour être sereins et autonomes dans leur pratique par la suite.

Lors des animations, nous proposons différentes activités en extérieur pouvant inclure des balades, des activités sensorielles, des découvertes naturalistes, des jeux, des apprentissages formels via des mises en situations

concrètes, etc. Les enseignants peuvent ensuite s'émanciper de cet accompagnement à leur rythme pour continuer par eux-mêmes la démarche de l'école du dehors. Ils peuvent toujours avoir recours à d'autres animations plus ou moins régulièrement s'ils le souhaitent.

Des séances d'informations sont organisées sur demande dans les écoles qui sont intéressées par cette approche.



*Envie de découvrir
le catalogue des
animations
pour les écoles?*





LE DÉFI NATURA'LISTE, un an pour recenser ensemble les espèces du territoire Burdinale-Mehaigne

Vous en avez peut-être entendu parler ou, mieux encore, vous y participez déjà ! Depuis le 1er janvier 2025, le Défi Natura'Liste est officiellement lancé. Porté par le Parc naturel et le GAL Burdinale-Mehaigne, ce défi durera une année entière pour couvrir les 4 saisons et se terminera donc le 31 décembre 2025.

C'EST QUOI CE DÉFI ?

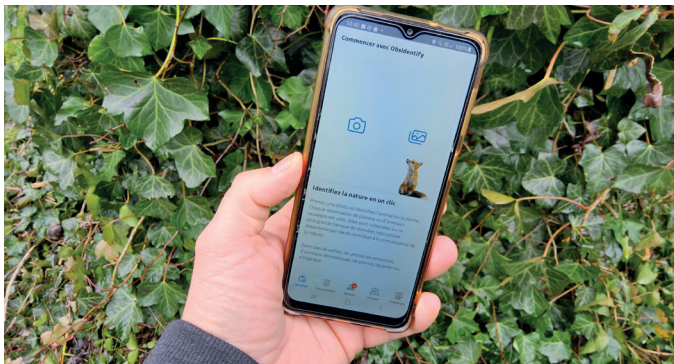
Le Défi Natura'Liste 2025 est un projet visant à inventorier les espèces présentes sur l'ensemble du territoire des quatre communes du Parc naturel Burdinale-Mehaigne : Braives, Burdinne, Héron et Wanze. L'objectif est de mieux connaître et faire connaître la biodiversité locale. Ce projet repose sur une participation citoyenne active et la collaboration avec des experts et avec nos partenaires afin d'enrichir les connaissances sur la faune et la flore locales. C'est donc un projet de science participative.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Comme il s'agit d'un projet de science participative, un aspect important du défi est que chacun peut y prendre part, d'une manière ou d'une autre. Que vous soyez débutant ou expert, vous pourrez facilement enregistrer vos observations sur un portail en ligne et via des applications mobiles. Le portail d'encodage utilisé est **Observations.be**, accompagné de ses applications mobiles associées.

Ce système reconnu offre de nombreuses possibilités et facilite l'encodage, notamment grâce à la prise de photos et à une identification automatique des espèces. Même s'il peut subsister des erreurs d'identification, le système est assez fiable. Des experts ont pour mission de valider les données encodées.

Vous êtes naturaliste (généraliste ou spécialisé), membre ou représentant d'une association, guide nature ou vous possédez des compétences utiles pour le projet ? Quelle que soit votre disponibilité, nous serions ravis de collaborer avec vous ! N'hésitez pas à nous proposer votre aide pour la réalisation d'inventaires, pour des guidances ou autre. Votre participation est essentielle à la réussite du défi.



COMMENT ENCODER LES OBSERVATIONS ?

Pour encoder vos observations, il suffit de vous créer un compte sur **Observations.be**. Vous pourrez ensuite encoder vos données via la plateforme en ligne ou directement sur le terrain via les applications mobiles.

Pour savoir comment faire, nous vous invitons à consulter la page Internet dédiée au projet : **www.pnbm.be/naturaliste**. Si vous rencontrez des difficultés, pas d'inquiétude, contactez-nous : nous sommes là pour vous aider !

OÙ CHERCHER ET QUE CHERCHER ?

L'ensemble du territoire des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze est concerné. Les inventaires peuvent être réalisés dans des lieux aussi variés que les maisons, les jardins, les parkings, les chemins, les forêts, les villages, les cimetières, les réserves naturelles, les champs, etc.
Le mot d'ordre : chercher partout !

Les sites naturels et semi-naturels les plus intéressants du territoire seront également suivis, avec une attention toute particulière pour les sites gérés par le Parc naturel. Ces suivis plus spécifiques seront coordonnés par notre équipe mais n'hésitez pas à nous faire des propositions.

Concernant les espèces à rechercher, pas de favoritisme ! Toutes les espèces sauvages, rares ou communes, sont concernées. Il est même utile d'encoder plusieurs fois une même espèce, y compris si elle est régulièrement observée au même endroit.

Les espèces exotiques envahissantes seront également encodées.



UN INVENTAIRE SUR MA PROPRIÉTÉ ?

Comme vous l'aurez compris, vous pouvez réaliser vous-même un inventaire sur votre propriété mais nous pouvons aussi vous aider en fonction de nos disponibilités. Si vous possédez un terrain particulièrement intéressant du point de vue de la conservation de la nature, nous pouvons y organiser des inventaires avec votre accord. C'est également une belle occasion pour nous de pouvoir vous proposer des aménagements ou des idées de gestion afin d'améliorer ou maintenir le potentiel d'accueil de votre terrain pour les espèces animales et végétales. Si cela vous intéresse, merci de nous contacter.

EN PRATIQUE ?



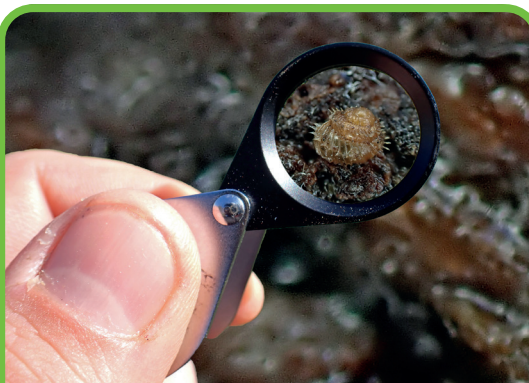
Pour découvrir comment encoder vos observations, rendez-vous sur le site du Parc naturel

Pour découvrir toutes les espèces observées dans le cadre du Défi Natura'Liste 2025, vous pouvez scanner ce QR code.



DES ACTIVITÉS DURANT TOUTE L'ANNÉE

Tout au long de l'année, nous proposerons des activités variées visant à faire connaître la biodiversité et à la préserver : balades thématiques, séances d'inventaires, gestion de sites naturels, conférences etc. Tenez à l'œil le programme sur notre agenda en ligne et nos réseaux sociaux.



LA FÊTE DU PARC NATUREL, UN DÉFI DANS LE DÉFI

La Fête du Parc naturel & Cie aura lieu le samedi 28 juin 2025, soit à mi-parcours du projet Natura'Liste.

Cette festivité grand public sera l'occasion de relever un défi particulier : identifier 365 espèces en 24h sur le site de la Fête du Parc naturel & Cie (Les Jardins de Longpré à Wanze) !

Serez-vous de la partie pour nous aider ?



UN PROJET RESPECTUEUX DE LA NATURE ET DE LA LÉGISLATION

Rechercher des espèces, oui, mais pas à n'importe quel prix ! Nous demandons à l'ensemble des participants de respecter les législations en vigueur. Nous les prions également de ne pas perturber les animaux et les plantes, de rester sur les chemins et de respecter les propriétés privées. Si vous souhaitez réaliser des inventaires sur les sites gérés par le Parc naturel ou dans des réserves naturelles, nous vous demandons de nous contacter préalablement afin que nous puissions coordonner les activités et éviter une fréquentation excessive de ces sites.



CONCOURS « MAIS QU'EST-CE QU'IL A CE GEORGES ? »

Que serait un défi sans un petit concours pour pimenter un peu les choses ? Nous vous proposons d'essayer de faire aussi bien que Georges. Mais qui est Georges ? Et qu'est-ce qu'il a ce Georges ? Eh bien, il s'agit de Georges Grosjean, l'un des premiers membres du réseau « Les Apis jardins » qui, en 2024, a encodé plus de 1000 espèces uniquement dans son jardin !

Est-ce que vous arriverez à faire aussi bien ou même mieux que Georges ? Notez que vous aurez quand même un avantage car vous pouvez réaliser des observations sur l'ensemble du territoire Burdinale-Mehaigne et pas uniquement dans votre jardin. Les trois personnes qui encoderont le plus grand nombre d'espèces remporteront un panier de produits du Parc naturel ! Et il y aura peut-être même une surprise à la clé pour celui qui arrivera en tête mais nous n'en dirons pas plus pour le moment...

Les beaux jours sont devant nous alors n'hésitez pas à vous lancer car vous avez encore toutes vos chances de gagner !

LE PREMIER PAS EST LE PLUS IMPORTANT

Pour vous lancer, nous vous conseillons de consulter notre page internet dédiée au Défi Natura'Liste, vous y trouverez toutes les informations pour débuter (www.pnbm.be/naturaliste). Si vous n'avez pas beaucoup de temps et que vous vous dites « ça ne sert à rien que je participe car de toute façon je ne ferai pas aussi bien que Georges », participez quand même ! En effet, le plus beau dans cette aventure, ce n'est pas de trouver 100, 200, 500 ou encore 1000 espèces. Non, le plus important c'est de faire des découvertes incroyables et de vous émerveiller devant cette nature extraordinaire qui nous entoure. N'est-ce pas finalement cela le plus beau des prix ? La moindre observation encodée est importante. Alors nous vous souhaitons de belles observations. N'hésitez pas à les partager avec nous. Et nous vous rappelons que si vous ne savez pas comment vous lancer dans l'aventure, nous sommes là pour vous aider.

2025 ET APRÈS

Les données récoltées durant l'année seront très importantes car elles nous donneront un bel aperçu de la biodiversité présente sur le territoire. Bien entendu, nous espérons qu'une dynamique sera lancée et que les observateurs continueront à inventorier dans la région. En fonction des espèces rencontrées, cela pourrait nous donner des pistes pour mettre en place des actions concrètes afin de les protéger (aménagements, gestion, etc.). Cela permettra également de trouver les endroits précis où vivent certaines espèces et de prendre potentiellement des mesures pour protéger leurs habitats. Pour appliquer des mesures tangibles, nous pourrions également compter sur le Groupe Action Nature.

LE GAN, LE GROUPE ACTION NATURE DU PARC NATUREL

Le Groupe Action Nature (GAN) est un groupe coordonné par le Parc naturel et constitué d'associations et de citoyen(ne)s agissant ensemble pour la conservation de la nature sur le territoire Burdinale-Mehaigne. Le Groupe Action Nature se donne pour mission d'agir en menant à bien des actions ayant pour but la conservation de la nature (gestions de sites naturels, inventaires biologiques, etc.). À l'occasion du Défi Natura'Liste, ce groupe se redynamise ! Vous souhaitez en faire partie ? Alors consultez notre site Internet ou contactez-nous pour obtenir plus d'infos.



Pour nous contacter

Steven Calesse (chargé de mission GAL Pollinisateurs au Parc naturel) est à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires ou si vous avez des questions concernant ce projet. steven.calesse@pnbm.be ou 085/71 28 92

Broives • Burdinne • Héron • Wanze
GAL Burdinale
Mehaigne

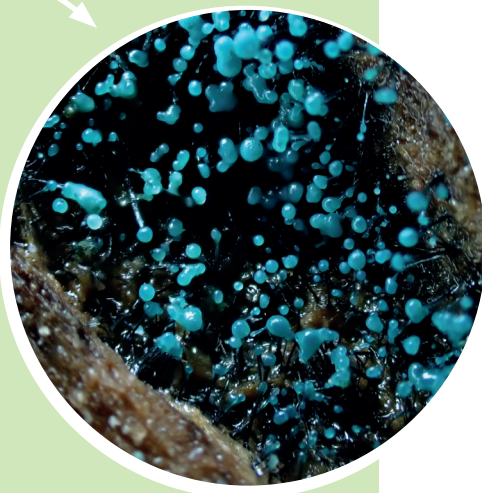


QUELQUES BELLES OBSERVATIONS DÉJÀ RÉALISÉES EN 2025



Bonne nouvelle, après plus de 10 ans d'absence, un **Petit rhinolophe** a été découvert en hibernation lors d'un suivi spécifique.

Sous un petit bout de bois, une tache bleue insignifiante de 2 cm apparaît. Sans la curiosité de l'observateur et un petit coup de loupe plus tard, le champignon microscopique minuscule n'aurait jamais été découvert. Son petit nom est **Dendrostilbella smaragdina**.



À la mangeoire, vous aurez peut-être eu la chance d'observer le joli **Pinson du Nord**.

Le sol grouille de vie et les curieux qui prendront la peine de tenter d'observer les minuscules bestioles d'à peine quelques millimètres ou moins pourront découvrir des merveilles comme ce petit **collembole**.



C'est dans un bois de la vallée calcaire le long de la Mehaigne qu'une **Veloutée plane**, une espèce d'escargot en forme de pneu, a été découverte.



Rencontrée près d'une mare à Huccorgne, **Trentepholia sp.** est un genre d'algues qui peut comme ici coloniser des supports terrestres.



Petit tour à Fumal

En ce début de printemps, nous vous emmenons à Fumal pour y admirer un magnifique point de vue sur la vallée de la Meuse. Un paysage classé « point de vue remarquable » que vous pouvez admirer de deux façons différentes selon le choix de votre balade. Que ce soit au fil de la Promenade des Chevreuils ou bien pour rejoindre le sentier Natur'Accessible, ce point de vue ne manquera pas de vous éblouir. On vous emmène découvrir cette merveille du Parc naturel.

REJOIGNEZ CE POINT DE VUE SAISSANT PAR LA PROMENADE DES CHEVREUILS

Au départ de la place de Fumal, la Promenade des Chevreuils réalise une boucle dans le Parc naturel d'environ 10 km au fil de laquelle les paysages et points d'intérêts se succèdent : champs, chemin bordé de peupliers, bois, lit de la Meuse, habitations, château et église de Fumal. Mais celui qui nous intéresse ici est d'un autre type. Au sommet de votre ascension en direction de Marneffe, si vous vous retournez, il s'offre à vous : un splendide point de vue embrassant la vallée de la Meuse et ses versants boisés.

Ce point de vue vaut la peine d'être admiré et ce, peu importe la période de l'année, tant les couleurs notamment des feuillages et des cultures changent au fil des saisons et embellissent le paysage chacune à leur manière. Vous pourrez également repérer de petits

éléments qui se révèlent à certaines périodes. Ainsi, si vous en profitez avant que les arbres ne soient totalement parés de leur feuillage, vous pourrez apercevoir au loin le pont de l'autoroute ainsi que la Ferme Mozon qui se dégage juste en-dessous de la ligne d'horizon.

Au-delà du ressenti face à cette vue magnifique, il faut savoir que ce point de vue a reçu un titre officiel lui reconnaissant des caractéristiques paysagères particulières. En effet, l'ADESA, une asbl mandatée par la Région Wallonne afin d'effectuer un inventaire des points et lignes de vue dits « remarquables » ainsi que des périmètres d'intérêt paysager pour toute la Wallonie, a officiellement qualifié ce paysage de « point de vue remarquable ».

UN PAYSAGE REMARQUABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Mais qu'est-ce qui fait que l'on peut dire que ce paysage est « remarquable » ? Et avant tout, qu'entend-on par « paysage » ?

La Convention européenne du Paysage nous dit que pour qu'il y ait paysage, il faut un observateur.

En effet, le paysage est une portion de territoire qui est perçue. Si le paysage est un élément qui doit être perçu, il est indissociable de l'homme puisqu'il faut un être humain pour le percevoir et l'apprécier ou non. Il est aussi perçu différemment en fonction d'une série de choses. La culture en place mais aussi l'exposition lumineuse, la météo et la position de l'observateur vont notamment influencer l'impression de l'observateur face à ce paysage. Cette impression peut donc aussi évoluer dans le temps, même sans transformations significatives du paysage.

Pour évaluer la qualité du paysage perçu de façon la plus objective possible et pouvoir faire l'inventaire des paysages remarquables, l'ASBL ADESA a établi une liste de **6 critères**.

1. La longueur de vue, qui doit être de minimum 300 m pour qu'on puisse parler de paysage. Au niveau du point de vue de Fumal, si l'on peut apercevoir l'autoroute, c'est que l'on peut apercevoir des éléments situés à plus de deux kilomètres du point où l'on se trouve...

2. La variété du paysage, c'est-à-dire le nombre d'éléments ou d'ensembles d'éléments perçus. Sur notre point de vue, plusieurs éléments peuvent être perçus, différentes masses boisées, des parcelles agricoles et des haies viennent souligner le relief et découper le paysage.

3. La dimension verticale, qui étudie les variations du relief et les éléments verticaux observés. Ici, il y a peu d'éléments verticaux, mais le relief vient couper la dimension horizontale du paysage vallonné.

4. Les plans successifs. Sur notre point de vue, l'avant-plan agricole varie avec les saisons et les plans suivants sont définis par les jeux de reliefs et les alternances entre les massifs boisés et les zones de culture.

5. L'harmonie qui se dégage du paysage. L'effet harmonieux du paysage est plus subjectif et va dépendre de chacun mais ici, le sentiment peut venir du fait que peu d'éléments perturbent le sentiment d'horizontalité et de courbes douces du paysage.

6. La rareté du paysage. Si nous observons un peu les paysages de notre Parc naturel, ce point de vue est assez surprenant et vraiment singulier.



PLONGEZ DANS CE PAYSAGE POUR REJOINDRE LA VALLÉE DE LA MEHAIGNE ET LE SENTIER NATUR'ACCESSIBLE

Une autre possibilité pour profiter de ce panorama : embrasser le paysage tout en descendant la route de Marneffe vers Fumal qui mène au bord de l'eau et au sentier Natur'Accessible. Ce sentier, aménagé pour accueillir au mieux tous types de publics et plus spécifiquement les personnes à mobilité réduite, fait partie d'un projet à plus large échelle au sein de zones Natura 2000 des Parcs naturels de Wallonie.

Grâce à des aménagements tels que des panneaux ludiques, des modules didactiques, des aires de repos et de pique-nique, mais également des aménagements de sols, les équipes des Parcs naturels de Wallonie visent à favoriser l'accessibilité à la nature pour les personnes rencontrant des besoins spécifiques.

En empruntant le RAVeL le long de la Mehaigne en direction d'Huccorgne, cette balade explore le fond de la vallée, visible depuis notre fameux point de vue, et vous emmène à la découverte de la faune et de la flore qui y sont présentes, dont des espèces faisant partie du réseau Natura 2000.



BRICO RIGOLO

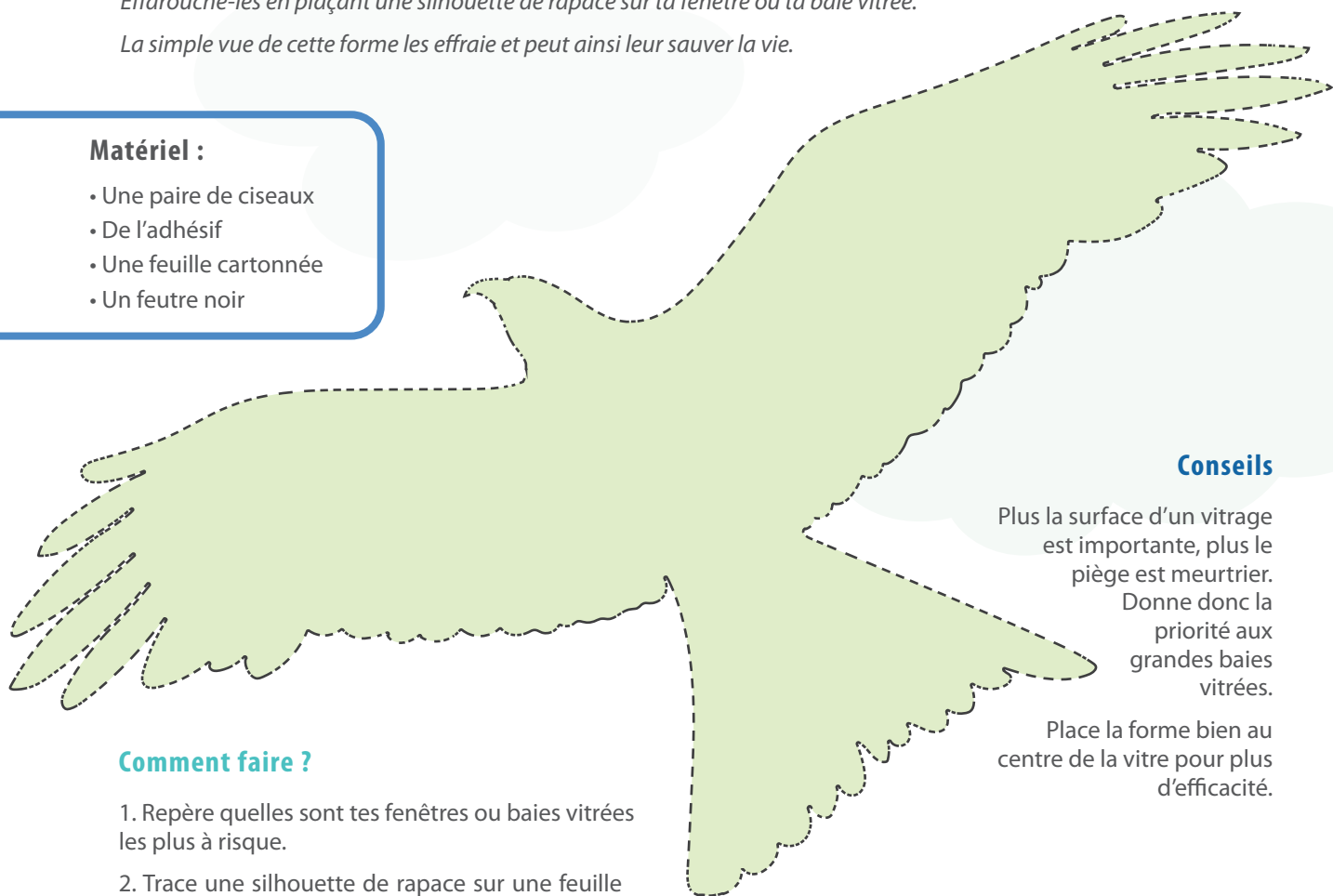
UNE SILHOUETTE DE RAPACE POUR ÉVITER LES COLLISIONS D'OISEAUX AVEC TES FENÊTRES

Des millions d'oiseaux perdent la vie chaque année en heurtant les vitres. En voyant le reflet d'un ou plusieurs arbre(s) au travers de celles-ci ou en apercevant par transparence une autre ouverture, les oiseaux volent dans cette direction. Malheureusement, la collision est souvent violente et fatale pour eux. Effarouche-les en plaçant une silhouette de rapace sur ta fenêtre ou ta baie vitrée.

La simple vue de cette forme les effraie et peut ainsi leur sauver la vie.

Matériel :

- Une paire de ciseaux
- De l'adhésif
- Une feuille cartonnée
- Un feutre noir



Comment faire ?

1. Repère quelles sont tes fenêtres ou baies vitrées les plus à risque.
2. Trace une silhouette de rapace sur une feuille cartonnée (tu peux utiliser le modèle présent ici ou t'aider d'un guide sur les oiseaux).
3. Découpe la silhouette puis colle sur celle-ci un bout d'adhésif roulé sur lui-même.
4. Fixe la silhouette au beau milieu de la vitre. Tu peux aussi la décorer si tu le souhaites.

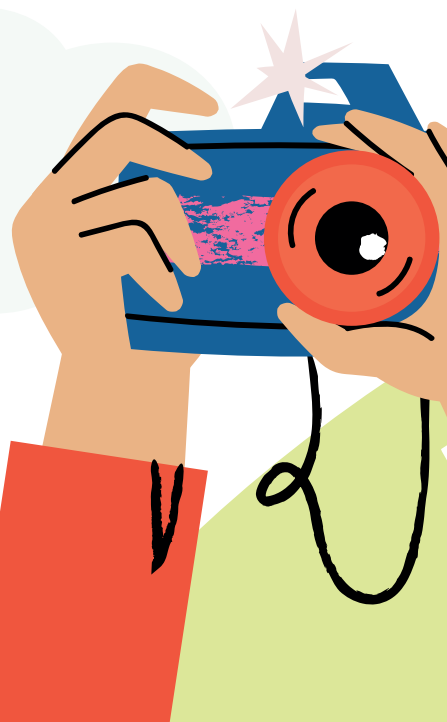
Pour aller plus loin

Montre ta réalisation à tes voisins pour les inciter à faire la même chose. Recense les immenses vitres de ton quartier, comme sur certains bâtiments publics ou sportifs par exemples, qui sont autant de pièges fatals. Informe les personnes responsables pour essayer de faire bouger les choses.

Conseils

Plus la surface d'un vitrage est importante, plus le piège est meurtrier. Donne donc la priorité aux grandes baies vitrées.

Place la forme bien au centre de la vitre pour plus d'efficacité.



DÉFI DE L'OBSERVATEUR

Cette année, nous essayons de relever ensemble un grand défi : **identifier le plus d'espèces possibles sur le territoire du Parc naturel** donc sur les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze (et tous les villages qui les constituent).

Dans ce contexte, nous te lançons un défi : **essaye d'identifier au moins 20 espèces autour de chez toi !**

Explore chaque recoin et essaye de trouver le nom des plantes et animaux sauvages que tu observes (donc pas les animaux domestiques ou les plantes

qui ont été plantées volontairement) : oiseaux, plantes sauvages, insectes, escargots, etc. Ouvre l'œil ! Tu peux t'aider de livres sur la nature pour bien les identifier.

Belles découvertes !

Alors, en as-tu trouvé 20 ? Ou plus ?

Combien ?

50, 100 ou plus encore ?



Pour aller encore plus loin, tu peux même demander à tes parents de les encoder sur la plateforme www.observations.be

(voir notre page 7 sur le Défi Natura'Liste)



CONCOURS !

Envoie-nous une **photo de toi avec ta réalisation de silhouette de rapace** et, si tu es tiré au sort, tu pourras venir chercher un petit cadeau à la Maison du Parc naturel.

Date limite de réception des photos : **15 mai 2025**.

Photo à envoyer au format jpeg à « concours@pnbm.be » en mentionnant ton nom, ton âge et le lieu où tu habites accompagnés de l'accord de tes parents pour publier la photo.

Les photos des plus belles réalisations seront partagées sur notre page Facebook !

BONNE CHANCE !



Les mystères inattendus du Saule



DU 15 MARS AU 15 OCTOBRE

Accompagnés des bons conseils d'Yvette la chouette chevêche, lancez-vous dans une chasse au trésor palpitante sur le site du Parcours du Saule.

Votre route sera semée d'embûches en tous genres : vous devrez résoudre des énigmes, passer des épreuves et même affronter une vilaine sorcière. Mais au bout du chemin, vos efforts seront grandement récompensés !

Départ de l'activité (gratuite à faire en toute autonomie) :
Village du Saule - MMER asbl (Rue du Moulin 50 - 4261 Braives)

Feuillets disponibles sur le site www.villagedusaule.be et, en saison, à proximité de la passerelle, à côté du restaurant.

Découvrez aussi toutes les autres activités du Village du Saule sur www.villagedusaule.be

Vous vous souvenez de Georges ?

On vous parlait de notre champion toute catégorie de l'encodage d'espèces dans notre article consacré au Défi Natura'Liste ! En 2024, il a recensé plus de 1000 espèces rien que dans son jardin. Mais il a aussi tiré le portrait de toutes ces petites bêtes. Et cette année, le Ravel'Expo de Braives met son travail de photographe amateur à l'honneur.

Au fil d'une promenade de 7 km, vous pourrez découvrir les clichés sur bâches de grand format des habitants qui peuplent son petit coin de paradis.

DU 28/05 AU 28/09

Départ : ancienne gare de Braives, chemin du Via, 20.

Infos : www.braives.be/ravelexpo
ou adl@braives.be - 019 69 62 37



UNE BALADE CYCLISTE

À LA RENCONTRE DES ARTISANS DE VOTRE RÉGION !

Les Compagnons du Moulin de Ferrières vous proposent une activité propre à se dérouiller les jambes tout en partageant des moments de découverte et de convivialité, le samedi 3 mai 2025 !

La boucle d'une trentaine de kilomètres sera entrecoupée par plusieurs étapes chez des artisans. Vos éventuels achats fragiles ou encombrants seront acheminés jusqu'au Moulin de Ferrières où vous les retrouverez à votre retour. En chemin, vous ferez aussi arrêt à la Cabriole à Fernelmont pour déguster le pique-nique que vous aurez apporté.

Infos pratiques

Rendez-vous à 10h au Moulin de Ferrières (parking aisé)
Retour vers 17h au même endroit
(possibilité de boire un verre)

Prix : 10€ par personne
(1 boisson bio comprise)

Inscription en ligne
(places limitées) :
www.billetweb.fr/balade-cycliste-a-la-rencontre-des-artisans-de-votre-region

Pour toute question
www.moulinferrieres.be
info@moulinferrieres.be
085/24 06 83



LES ESTIVALES ET LA GARDEN PARTY DU MOULIN DE FERRIÈRES

Le Moulin de Ferrières renoue avec les Estivales ! Au programme, durant tout l'été, du golf champêtre, des jeux de plein air, un bar à cocktails (entre autres) et de la petite restauration. Le tout dans une atmosphère joyeuse, détendue et conviviale, dans un cadre patrimonial niché dans un écrin de verdure.

Les Estivales seront accessibles durant les vacances d'été, **7 jours sur 7 de 10h à 17h**, avec un **afterwork tous les jeudis** jusqu'à 22h.

Ne manquez surtout pas la soirée de lancement du vendredi 4 juillet et la traditionnelle Garden Party de clôture, le dimanche 24 août.

Infos :

www.moulinferrieres.be
info@moulinferrieres.be
Tel. 085/24 06 83



BALADE ARTISTIQUE DU CENTRE CULTUREL DE WANZE

Vivre l'eau

DU 22 JUIN AU 8 SEPTEMBRE 2025 À MOHA

L'eau salvatrice, dévastatrice, nécessaire à la vie et qui balaie tout sur son passage quand elle sort de son lit... Sujet de convoitise, de spéculation, poétique, relaxante, sauvage, on l'attend ou on la redoute, trop peu ou trop, elle ne se laisse pas dompter... Cet élément naturel fait partie du paysage wanzoï avec la Meuse et la Mehaigne.

La Balade artistique 2025 du Centre Culturel de Wanze sera Mohatoise, jalonnée d'œuvres proposées par les artistes plasticiens. Du 22 juin au 8 septembre, ceux-ci proposent des œuvres sur la thématique de l'eau, sur un parcours de plusieurs kilomètres gratuit et accessible à tous. **Le vernissage aura lieu le dimanche 22 juin à 11h**, au point de départ de la balade (parking du point d'accueil du Château féodal de Moha, rue du Madot).

Cette année, une dizaine d'artistes plasticiens, le Photo-club de la Mehaigne ainsi que quatre collectifs (le Grain d'art, les élèves du Val Notre-Dame, les ateliers du Cwerneu et l'école communale de Moha) nous proposent leur vision de la thématique « vivre l'eau ».



Plus d'infos sur le site du Centre Culturel de Wanze
www.centreculturelwanze.be

UNE SÉLECTION D'ACTIVITÉS NATURE

LE CLUB DES PETITS NATURALISTES

23/04/25 La nature entre château et rivière (Fumal)

21/05/25 Moulin de Ferrières

18/06/25 Spécial Hirondelles et Martinets (Burdinne)

23/07/25 Spécial Pollinisateurs (Braives)

27/08/25 Art et Nature (Burdinne)

STAGES

28 avril au 2 mai 2025

Stage Nature « **Trésors du printemps** »
(à Burdinne, enfants de 6 à 12 ans)

AUTRES

3/05/25 Balade nature « La Pierre sous nos pieds »
(Moha)

4/05/25 Balade nature « Aube des Oiseaux »
(Braives)

22/05/25 Ciné-débat autour du film « Paysans du Ciel à la Terre » (Burdinne)

22/08/25 Balade guidée « Oiseaux migrateurs dans la plaine agricole » (Burdinne)

24/08/25 Nuit des chauves-souris

26/08/25 Atelier « Aquarelle sauvage » (Burdinne)

Retrouvez bien d'autres
activités du Parc naturel
sur www.pnbm.be
(rubrique agenda)



NOUVEAU PLAN DE GESTION

Cette année, notre plan de gestion décennal arrive à échéance. C'est donc **une réflexion sur le devenir à long terme du Parc naturel Burdinale-Mehaigne** qui s'annonce dans les prochains mois afin de le doter d'un nouveau projet de territoire pour les dix prochaines années.

Cette réflexion sera menée avec le monde politique, nos partenaires, mais aussi des experts scientifiques et vous, chers habitants et habitantes de notre beau Parc naturel. Pour ce faire, plusieurs ateliers seront organisés.

Surveillez bien les événements à venir grâce à notre agenda en ligne.

Pour toute question ou si vous souhaitez déjà manifester votre envie de participer à cette grande aventure, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : info@pnbm.be



La Fête du
PARC
NATUREL
& LE RENDEZ-VOUS
champêtre

28 JUIN

WANZE JARDINS DE LONGPRÉ

Un tas d'animations pour petits et grands !

Marché de producteurs - Marché aux initiatives - Balades guidées

Balades à vélo - Balades en tracteur - Jeux en autonomie

Ateliers - Nombreuses animations - Jeux en bois

« Bioblitz » dans le cadre du Défi Natura'Liste

Entrée gratuite



BRAIVES
COMMUNE DU SAULE



COMMUNE DE
Burdinne



Commune de
wanze